



VOTRE ACTIVITÉ GÈNÈRE DES DÉCHETS INDUSTRIELS **BANALS** ET DES DÉCHETS **DANGEREUX**.

LE TABLEAU CI-DESSOUS RECENSE LES DÉCHETS LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉS (*liste non exhaustive*) :

DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS	DÉCHETS DANGEREUX
<ul style="list-style-type: none">• Plastiques (emballages, polystyrène)• Cartons• Papiers vierges et imprimés• Bois (palettes)• Plaques offset monométalliques (aluminium)• Ecrans de sérigraphie décapés	<ul style="list-style-type: none">• Emballages et chiffons souillés• Restes, surplus d'encre (en particulier encres UV)• Solvants et diluants• Révélateurs et fixateurs usagés• Toner, cartouches d'imprimantes• Films photographiques• Huiles et lubrifiants• Ecrans de sérigraphie non décapés• Boues de raclage issues du rinçage des plaques offset• Eaux de mouillage• Produits d'entretien du matériel, ainsi que les eaux de rinçages de ces produits• Aérosols (anti-siccatif, lubrifiant...)• Néons• Matériel en fin de vie

Pour chaque catégorie de déchets, vous trouverez en fin de plaquette une liste de prestataires intervenant dans le département du Tarn.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

N'hésitez pas à nous contacter au 05.63.48.43.69